

# Le bio en crise. Quelles solutions pour relancer la demande ?

Écologie

---

Par [Suzanne Gorge](#)

Publié le 4 mars 2023

L'agriculture bio représente aujourd'hui 10% des surfaces agricoles françaises, 13% des fermes, et 19% de l'emploi agricole. Mais, depuis 2021, la consommation baisse et les débouchés diminuent. Terra Nova a publié le 15 février dernier un rapport à ce sujet. Suzanne Gorge revient ici sur ses principaux constats et recommandations.

## Sommaire

L'intérêt pour le bio répond à la montée des préoccupations environnementales et sanitaires des Français

---

Malheureusement après des années de croissance, le marché ralentit.

---

Le renouvellement des générations : un enjeu majeur pour l'agriculture et une opportunité

---

pour le bio

---

Les solutions

---

Conclusion

---

**L**es visiteurs se pressent dans les allées du Salon international de l'agriculture qui s'est ouvert samedi mais les agriculteurs bio ne sont pas à la fête. Après une année 2021 où la consommation de produits bio a baissé pour la première fois, la tendance se confirme et s'accroît en 2022. Alors que l'Etat a massivement soutenu le développement de l'offre depuis les années 1990, notamment via les aides à la conversion, puis les aides au maintien – ces dernières ont depuis été supprimées –, c'est à présent la demande qui marque le pas.

Le plan stratégique national (PSN) prévoit 18% de surface agricole utile cultivée en bio en 2027, mais ? pour cela, il faudra que la consommation se développe en parallèle. Or elle a tendance à ralentir. Inflation, concurrence du local et des autres labels, incompréhensions sur ce que désigne le label AB, les raisons de cette désaffection sont nombreuses. La hausse des prix de l'alimentation, attendue ces prochains mois, ne va pas aider. Suite aux négociations commerciales qui viennent de s'achever entre les industriels de l'alimentation et la grande distribution, la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) prévoit sur une hausse à venir de 10 % des prix alimentaires.

Faute de débouchés, des magasins ferment et la grande distribution réduit le nombre de références bio dans ses rayons. Les producteurs, notamment de porc et de lait, doivent diminuer leur production ou la déclasser pour la vendre sur le marché conventionnel. Le bio est pourtant un levier majeur de

la transition écologique et ses bénéfices environnementaux, économiques et sanitaires sont démontrés.

Elisabeth Borne a annoncé un soutien de 10 M€ pour aider les agriculteurs qui se sont convertis à passer la crise, mais, à terme, pour que l'offre ne demeure pas structurellement excédentaire, c'est bien la consommation de bio qu'il faudra stimuler pour que le modèle économique de la filière s'équilibre.

## **L'intérêt pour le bio répond à la montée des préoccupations environnementales et sanitaires des Français**

Depuis quelques années, la prise de conscience des enjeux environnementaux s'est généralisée et l'alimentation n'y échappe pas. La question du changement climatique est devenue un sujet de préoccupation majeur. Les consommateurs sont toujours plus nombreux à faire attention à l'impact écologique de leur alimentation : consommer des produits bruts et de saison, limiter les emballages, trier nos déchets... Cette plus grande sensibilité aux questions environnementales s'est accompagnée pour certains d'une remise en cause de nos modes de production intensifs, qui ont permis d'atteindre des rendements inégalés dans le passé, mais dont la croissance est aujourd'hui incertaine car menacée par l'impact croissant du changement climatique. En France, la production céréalière a nettement baissé (-10,5% par rapport à 2021) tandis que celle du maïs est la plus basse depuis plus de 30 ans<sup>①</sup>. De plus, les conséquences négatives de cette agriculture intensive sur l'environnement sont aujourd'hui bien documentées, notamment sur la qualité des sols et des eaux.

Les Français sont également de plus en plus conscients de l'importance de bien se nourrir. Les campagnes de santé publique, mais aussi les récentes avancées scientifiques sur l'impact sur la santé des pesticides ou des perturbateurs endocriniens, ont sensibilisé une large part de l'opinion. Les grandes crises sanitaires de ces dernières années ont également participé à cette attention plus forte portée à la qualité de ce que nous mettons dans nos assiettes. Les consommateurs sont désormais plus soucieux de la qualité de ce qu'ils mangent et de ce qu'ils donnent à leurs enfants.

Ces deux facteurs expliquent le fort développement du marché bio : la consommation en a été multipliée par 3,5 en dix ans. Aujourd'hui, les Français consomment 6% de produits alimentaires bio. C'est pour cela que de nombreux agriculteurs se sont convertis. Poussés par des convictions écologiques, par un marché où les prix sont plus élevés et donc plus rémunérateurs ou encore par des préoccupations sanitaires, 58 000 exploitants sont aujourd'hui certifiés bio, soit 13% de l'ensemble des agriculteurs, et la filière représente 200 000 emplois directs (équivalents temps plein)<sup>②</sup>.

## **Malheureusement après des années de croissance, le marché ralentit.**

Les premiers signes de ralentissement sont apparus en 2019. En 2021, les achats bio ont diminué de 1,3% en valeur. Cette tendance s'est confirmée en 2022 et semble se poursuivre en 2023<sup>③</sup>. Ce ralentissement s'explique principalement par quatre raisons :

L'inflation : La hausse des prix des produits alimentaires est particulièrement forte. En février 2023, elle a atteint 14,5%<sup>4</sup> sur un an. Cette hausse des prix a entraîné une baisse générale de la consommation des ménages, qui s'est répercutée également sur le bio. Les consommateurs, notamment les plus contraints, ont été obligés de faire des choix et donc de renoncer à certains types de produits. Selon le 20e baromètre Obsoco de perception et de consommation des produits biologiques par les Français pour l'Agence Bio<sup>5</sup>, le prix reste le premier frein (71%) à l'achat.

Un déséquilibre entre l'offre et la demande : A partir de 2014, la grande distribution s'est emparée du bio, et les rayons de produits bio se sont densifiés. En parallèle, de nombreux magasins spécialisés ont ouvert et le marché s'est trouvé saturé, la consommation n'augmentant pas aussi rapidement que l'offre. Suite à cela, les distributeurs ont commencé à supprimer des références et à moins mettre en valeur le bio. En conséquence, l'offre a été réduite, ce qui s'est ressenti dans les ventes.

Une concurrence accrue des produits locaux et des autres labels : Le succès du bio a amené d'autres acteurs à se positionner sur ce marché, en proposant à leur tour des produits locaux, sans nitrites, sans OGM, sans additifs, sans arômes artificiels, sans conservateurs... Ces produits sont parfois moins chers que les produits labellisés « AB ». Certains consommateurs ont déplacé leurs priorités, quelquefois en défaveur du bio.

Un manque de compréhension sur ce qu'est le label bio et sur ses garanties : L'arrivée du bio en grande surface a parfois perturbé la confiance de certains consommateurs qui ont mis en doute la qualité des produits proposés. C'est d'ailleurs dans les grandes surfaces, là où l'horizon de la démocratisation du bio semblait se dessiner mais où la concurrence sur les prix est la plus forte, que la baisse de la consommation était la plus importante en 2021 (baisse de 3,9% entre 2020 et 2021 et de

7,6 % entre juillet en fin août 2022). Les consommateurs, perdus dans la jungle des labels et des certifications, accordent moins de valeur au bio et ne sont pas toujours conscients des bénéfices environnementaux de l'agriculture biologique. Un Français sur deux estime ne pas avoir assez d'informations ce que le label bio garantit réellement.

**Ce secteur, dont le potentiel reste fort, entre donc dans une période de doute et de transition. Il est nécessaire de trouver des solutions pour le soutenir le temps que la crise de consommation se résolve et de faire en sorte que ce ralentissement ne vienne pas compromettre les efforts engagés pour accélérer la transition écologique de l'agriculture.**

Il faut désormais arriver à mieux valoriser les nombreux bénéfices environnementaux, sanitaires et économiques de l'agriculture biologique. Par son cahier des charges exigeant qui exclut l'usage des OGM et qui limite le recours aux intrants chimiques, elle assure le maintien et l'amélioration de la fertilité des sols, conserve une plus grande biodiversité, limite la pollution des eaux et permet une plus forte résistance aux aléas climatiques. Les bénéfices sont également sanitaires. Les études épidémiologiques réalisées auprès de populations du secteur agricole mettent en évidence une relation significative entre les expositions aux pesticides et différentes pathologies (maladie de Parkinson, cancer de la prostate et certains cancers hématopoïétiques), dont certaines sont désormais reconnues comme maladies professionnelles. Des études ont également confirmé que les résidus de pesticides sont significativement moins présents dans les produits bio qu'en conventionnel.

Enfin, les filières bio sont économiquement plus résilientes car, même si elles souffrent aujourd'hui de l'inflation des prix à la consommation, elles y sont relativement moins sensibles à court terme que les filières conventionnelles puisque moins dépendantes de certains intrants, en particulier des engrais azotés (et donc des prix du gaz qui permet de les fabriquer). De

plus, elles bénéficient souvent de contrats de long terme qui leur assurent plus de stabilité financière et moins de sensibilité aux fluctuations des marchés. Grâce au système de rotation pluriannuelle et à la plus grande diversité de cultures, l'agriculture bio est également plus résiliente face aux événements météorologiques extrêmes et aux aléas du climat.

## **Le renouvellement des générations : un enjeu majeur pour l'agriculture et une opportunité pour le bio**

Alors que l'agriculture fait face à un immense défi démographique, avec plus de la moitié des responsables d'exploitation qui devraient transmettre leur ferme d'ici 2030, il faut donner envie aux futurs agriculteurs de s'engager dans l'agriculture biologique et ainsi de faire prospérer les efforts humains et financiers engagés par leurs prédécesseurs. De nombreux aspirants agriculteurs, qui seront cruciaux pour remplacer ceux qui partent à la retraite, veulent s'installer en bio. Il faut donc les accompagner, les encourager et ainsi contribuer à l'attractivité du métier agricole. Une concertation sur la future loi d'orientation agricole a d'ailleurs commencé, avec pour objectif le renouvellement des générations d'agriculteurs et la transition environnementale des fermes.

Il est également essentiel d'éviter au maximum les retours au conventionnel. Faute d'attractivité de la filière, les conversions du conventionnel au biologique sont plus rares et les déconversions plus nombreuses. En 2022, environ 5000 nouvelles installations et conversions en bio ont été enregistrées par l'Agence bio, contre 1500 arrêts d'activité, soit

une augmentation nette de 8,5% seulement des exploitations bio contre 14,57 % en 2021<sup>6</sup>.

## Les solutions

L'État, ainsi que l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur, ne doivent pas relâcher leurs efforts au moment où le secteur connaît des difficultés face à une baisse inédite de la demande. Un travail de sensibilisation et d'information est primordial pour faire comprendre aux consommateurs ce qu'est le label AB et en quoi il se différencie des nombreux autres labels existants. Ce travail doit être accompagné d'une réflexion pour identifier de futurs débouchés et des dispositifs complémentaires pour permettre à celles et ceux qui agissent pour la biodiversité et l'amélioration de la qualité des sols d'être rémunérés pour leurs actions et leurs nombreuses externalités positives.

Quatre axes principaux ont été identifiés pour développer la demande et assurer l'équilibre économique :

- Faire connaître et reconnaître le bio

Il est nécessaire de sensibiliser les consommateurs aux bienfaits de la consommation de produits bio et de renforcer la connaissance du label AB car, dans l'esprit du public, ce label se résume trop souvent à la seule non utilisation de produits chimiques de synthèse. Son rôle dans la transition écologique et les services écosystémiques rendus est pourtant beaucoup plus large. Une grande campagne de communication permettrait d'expliquer ce qu'est le label AB, d'informer sur ses obligations et contraintes, les dispositifs de contrôles obligatoires, et d'en rappeler les co-bénéfices.

- Poursuivre la démocratisation de sa consommation.

Il est essentiel de favoriser l'accessibilité au bio pour le démocratiser. Pour cela, il faut faciliter l'accès aux produits bio en développant les circuits courts, en encourageant les

collectivités à promouvoir et soutenir la production bio sur leurs territoires, en utilisant les mairies, les salles communales comme lieux de distribution. Le bio doit également rester accessible en grande surface. Il faut donc inciter la grande distribution à intégrer des produits bio français dans leurs opérations à prix bloqués, type paniers anti-inflation ou développer une offre de produits bio à prix coutants.

Enfin, la restauration collective, avec chaque année 3 milliards de repas servis dans 80 000 restaurants collectifs<sup>7</sup> constitue un puissant levier pour soutenir le développement de l'agriculture bio en lui trouvant de nouveaux débouchés, notamment pour les productions en surproduction et en sensibilisant un public nouveau. Pour répondre aux exigences des lois Egalim puis Climat et Résilience, qui imposaient 20% de bio dans les cantines scolaires en 2022 (nous ne sommes encore qu'à 6.6% aujourd'hui), les collectivités s'approvisionnent auprès des producteurs et auprès de grossistes ou de centrales d'achat. L'approvisionnement en produits bio est néanmoins complexe pour de nombreux acteurs de la filière (manque de structuration des filières bio locales, contraintes liées aux règles des marchés publics, etc.)<sup>8</sup>. Une des solutions est le développement de groupements de producteurs. Structurés ainsi, ils peuvent répondre aux appels d'offres lancés par la restauration collective publique. Une société coopérative agricole, une union de coopératives agricoles, une société d'intérêt collectif agricole, une association, une société commerciale ou un groupement d'intérêt économique peuvent être reconnus, par arrêté ministériel, organisation de producteurs (OP). Au 1er janvier 2022, tous secteurs confondus, 596 organisations de producteurs et 33 associations d'organisations de producteurs étaient reconnues en France. Certaines de ces organisations regroupent uniquement des producteurs bio. En se réunissant ainsi, les producteurs peuvent également agir sur les prix en limitant la concurrence entre une multitude de petits producteurs isolés.

- Améliorer la structuration de la filière

Le coût des produits bio est un frein pour de nombreux consommateurs. Les économies d'échelle peuvent permettre de réduire ce coût. De nombreux collectifs de producteurs ont ainsi été créés, pour travailler de manière collective et commercialiser des volumes plus importants et plus réguliers. Cela leur permet de renforcer leur pouvoir de négociation et de rééquilibrer les relations commerciales qu'ils entretiennent avec les acteurs économiques de l'aval de leur filière. Ils mutualisent ainsi les coûts liés à la transformation et à la vente des produits et réduisent les frais logistiques. Certains agriculteurs mettent en commun leurs outils de stockage et de transformation et travaillent ensemble à la commercialisation. Ces initiatives locales sont bénéfiques mais restent insuffisantes. L'implication croissante des collectivités territoriales dans le développement des circuits de proximité, notamment en milieu urbain ou péri-urbain et la mise en place de nombreux Projets alimentaires territoriaux (PAT) récemment illustrent l'intérêt pour ces questions.

- Assurer des revenus aux producteurs

L'agriculture bio ne pourra se développer que si les acteurs en aval s'adaptent eux aussi. Car, dans le cas contraire, les exploitants peineront à trouver des débouchés. Pour éviter des déconversions, il faut leur donner des garanties en leur assurant un prix rémunérateur, des contrats équitables et de la visibilité à moyen terme. Ces contrats apparaissent comme des outils de coordination à privilégier pour garantir sur la durée des débouchés et un accompagnement des agriculteurs. Ils assurent une stabilité des échanges et une possibilité d'anticipation. Les contrats tripartites lient producteurs agricoles, industriels et distributeurs. Le distributeur s'engage à acheter des volumes, sur une durée minimale à un prix défini. En contrepartie, les producteurs doivent suivre un plan de progrès coconstruit autour de critères agroécologiques. Les contrats bipartites producteur-fournisseur et fournisseur-distributeur sont liés, et toute modification d'un contrat ayant une incidence sur le prix est reportée sur l'autre contrat.

# Conclusion

Les bienfaits de l'agriculture biologiques ne doivent pas être remis en question par les crises successives. L'évolution des pratiques agricoles est nécessaire pour répondre aux enjeux de la transition écologique. Ce serait une erreur stratégique de remettre en cause les grandes orientations du pacte vert et le soutien public à l'agriculture bio. Pour limiter notre dépendance aux engrais et répondre au changement climatique, notamment aux enjeux d'adaptation et de résilience, il est nécessaire et urgent de changer de modèle. L'idée n'est pas d'opposer les modèles agricoles mais de permettre à celles et ceux qui ont des pratiques vertueuses de trouver leur modèle économique et d'être rémunérés pour leurs actions. Comme le souligne Pascal Canfin dans une note pour Terra Nova « *Faire se rejoindre les intérêts des agriculteurs avec ceux de la société, de l'économie et de l'écologie est la clé de la réussite de la transition vers l'agroécologie* ».

Pour que cela fonctionne, le consommateur doit suivre. Après des années de baisse de la dépense des ménages liées à l'alimentation, la crise du pouvoir d'achat vient questionner nos modes de consommation et peut représenter un vrai moment de bascule en transformant à nouveau notre relation à l'alimentation. Après avoir disposé pendant de nombreuses années d'une nourriture abondante et bon marché, il va falloir faire évoluer nos pratiques et nos habitudes. Plusieurs leviers existent pour limiter les coûts pour le budget des ménages comme des collectivités : augmenter la part de protéines végétales, limiter notre consommation de viande, réapprendre à cuisiner des produits bruts et de saison, gaspiller moins, acheter en vrac. Des solutions existent pour rendre compatibles la nécessité de nous nourrir autrement et le maintien du pouvoir d'achat des ménages.

Cette révolution est possible mais signifie une prise de risque économique qui ne devra pas être supportée uniquement par

les agriculteurs. Elle devra être accompagnée par tous les acteurs de la filière, aval et amont, et par de grandes campagnes de sensibilisation. Il faut résoudre l'équation prix, qualité, respect des modes de production écologique. Pour cela, il faut sécuriser les relations commerciales en privilégiant la contractualisation de long terme. Le bio étant le premier pas vers une alimentation plus durable, chaque acteur de la chaîne a une responsabilité pour le rendre plus accessible.

### Encadré

Un produit est considéré comme bio lorsqu'il est certifié par le label européen Eurofeuille ou par sa déclinaison française : le label AB. Ils attestent tous les deux que le produit agricole ou la denrée alimentaire a bénéficié d'un mode de production spécifique, répondant à un cahier des charges précis. Ce cahier des charges oblige à certaines pratiques telles que l'élevage en plein air, le respect du bien-être animal ou l'utilisation de semence bio, et en interdit d'autres notamment l'emploi de pesticides, d'OGM ou d'engrais de synthèse. Il n'y a pas différentes catégories de bio, mais un cahier des charges unique. Dans la mesure où il est labellisé, un produit bio offre les mêmes garanties quel que soit son lieu d'achat. Enfin, lorsqu'un producteur est certifié bio, il est contrôlé chaque année par des organismes agréés par l'Etat qui attestent qu'il répond à ces obligations, et cela dans la durée. La présence du label permet aux consommateurs d'identifier en un coup d'œil les produits élaborés selon ces règles strictes. C'est donc une garantie pour le consommateur d'acheter un produit cultivé ou transformé selon des règles précises.

[Lien vers le rapport : Le bio en baisse : simple ralentissement ou véritable décrochage? | Terra Nova \(tnova.fr\)](#)

---

## Notes

- ① Terra Nova - Rapport de Pascal Canfin- Comment réussir la transition agroécologique?
- ② Chiffres agence bio juin 2022 : [Les chiffres clés - Agence Bio](#)
- ③ Les chiffres officiels seront publiés lors du salon de l'agriculture 2023 par l'agence bio.
- ④ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6653898>
- ⑤ Publié le jeudi 2 mars 2023
- ⑥ 08/12/2022 - *Le Figaro* – Interview de Laure Verdeau, directrice de l'Agence Bio -
- ⑦ Source : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
- ⑧ Voir le rapport de Terra Nova de janvier 2020 : [Les enfants à table : accélérer la transition alimentaire dans les cantines scolaires | Terra Nova \(tnova.fr\)](#)